



FAIR TRADE RULES!

Position du mouvement international du commerce équitable en vue de la VI^e Conférence Ministérielle de l'OMC à Hong Kong

Octobre 2005

« Nous, les membres du mouvement international du commerce équitable¹, savons d'expérience que le commerce peut réduire la pauvreté et contribuer au développement durable. Cependant, s'il n'est pas pratiqué d'une façon juste et responsable, le commerce peut aggraver la pauvreté et les inégalités. Pour que le Cycle de Doha pour le Développement satisfasse réellement ses promesses et participe effectivement au développement, les besoins des petits producteurs marginalisés du Sud et de leurs communautés doivent être placés au cœur des négociations commerciales. »

Qu'est-ce que le commerce équitable ?

Le commerce équitable est un partenariat commercial, basé sur le dialogue, la transparence et le respect mutuel, dont l'objectif est de parvenir à une plus grande équité dans le commerce mondial. Il contribue au développement durable en offrant de meilleures conditions commerciales et en garantissant les droits des producteurs et des ouvriers marginalisés – essentiellement dans les pays du Sud. Les organisations de commerce équitable, soutenues par les consommateurs, s'engagent activement à soutenir les producteurs, à sensibiliser l'opinion et à mener campagne en faveur de changements dans les règles et pratiques du commerce international conventionnel.

Depuis maintenant plus de 40 ans, le commerce équitable s'attache à faire du commerce un instrument pour le développement. Dans sa pratique, le commerce équitable prend en compte les dimensions sociale, économique, culturelle et environnementale de la production à travers l'adoption d'une batterie de standards volontaires élevés. Plus de 4000 groupes de petits producteurs marginalisés et des centaines de milliers de travailleurs dans les plantations et les usines participent à la filière du commerce équitable, et ce dans plus de 50 pays en développement. Plus de 5 millions de personnes en Afrique, en Amérique Latine et en Asie bénéficient des conditions favorables du commerce équitable.

¹ Membres des quatre fédérations internationales de commerce équitable : FLO (Fairtrade Labelling Organizations), IFAT (International Fair Trade Association), NEWS! (Network of European Worldshops) et EFTA (European Fair Trade Association).



Qu'est-ce qui ne va pas avec l'OMC ?

La libéralisation des marchés telle que poursuivie par l'OMC empêche de plus en plus d'Etats de réguler et de contrôler leur économie. Si certains opérateurs économiques, principalement parmi les plus puissants, peuvent y trouver leur compte, cette approche économique uniforme a surtout pour effet d'alimenter une spirale descendante de dumping social et écologique à l'échelle planétaire. La plupart des producteurs intégrés dans le mouvement du commerce équitable savent d'expérience ce qu'une libéralisation forcée peut provoquer comme dommages sur leur mode de vie.

L'histoire montre qu'aucune économie nationale ne s'est développée uniquement grâce au commerce. Aucun pays développé n'a pu atteindre sa richesse économique sans un marché intérieur fort et une économie nationale diversifiée et souple mobilisant l'ensemble des secteurs, de l'industrie à l'agriculture. Un tel développement fut notamment rendu possible grâce à une large distribution des terres, à des interventions étatiques sur l'économie et à des politiques visant à gérer l'économie et à protéger les productions et les marchés nationaux.

Il est essentiel pour les économies émergentes que leurs industries naissantes possèdent un environnement protégé dans lequel elles puissent se développer. C'est seulement lorsqu'elles commencent à devenir solides que les petites économies peuvent faire face à la compétition agressive des marchés internationaux – et cela uniquement si la libéralisation commerciale ne contredit pas leurs plans nationaux de développement. Dans ce processus, les petites et moyennes entreprises (PME) sont d'une importance vitale. Pour la plupart des pays en développement, les petites entreprises sont le pilier de l'économie, employant la majorité de la population active. Il est primordial que les politiques commerciales internationales soutiennent la croissance de ce secteur dans les pays en développement et ne l'affaiblissent pas à travers une libéralisation forcée.

Un des fondements d'une politique commerciale juste – actuellement ignoré par l'OMC – réside dans le droit de chaque pays à assurer sa sécurité et souveraineté alimentaires. C'est aussi le droit pour les Etats de protéger leurs secteurs économiques vitaux. Dans cette optique de développement soutenable, les pays riches ont l'obligation morale de mettre un terme à toutes les pratiques de dumping sur les marchés mondiaux.

Les membres de l'OMC se sont engagés à faire du Cycle de Doha le "Cycle du Développement". Pour que ceci ne reste pas à l'état de promesse, les négociations à l'OMC doivent changer de cours et mettre les besoins et intérêts des petits producteurs marginalisés au centre des négociations. Ce changement de cap est possible, mais seulement à certaines conditions. L'OMC ne peut en effet mettre en péril le droit des Etats à conserver la maîtrise de leur développement économique. L'OMC se doit également de considérer les réserves et oppositions de ses membres les plus faibles et ne peut interdire aux pays pauvres de protéger les secteurs vitaux de leur économie.



Les règles et accords commerciaux, pour être réellement équitables, doivent être subordonnés aux accords internationaux en matière de droits politiques, sociaux, environnementaux et culturels. Si le commerce a pour objectif de contribuer à la réalisation du développement soutenable, les conditions sociales et environnementales de production doivent être dûment prises en compte.

Agriculture

L'agriculture reste le principal secteur économique des pays en développement, occupant près de trois personnes sur quatre et comptant pour environ la moitié du Produit Intérieur Brut (PIB) de ces pays. Bien que la majeure partie de la production alimentaire soit encore consommée localement, les politiques de libéralisation commerciale acquièrent une prépondérance croissante par rapport aux politiques agricoles nationales, rétrécissant ainsi la marge de manoeuvre des Etats à mettre en place des politiques ciblant le développement rural et la souveraineté alimentaire.

Les pays riches continuent de protéger et de subsidier massivement leur secteur agricole au point de pratiquer le dumping agricole sur les marchés mondiaux (leurs excédents agricoles sont bradés à des prix inférieurs aux coûts de production). Un tel comportement contribue à entretenir la surproduction et la baisse générale des prix des denrées agricoles sur les marchés mondiaux, rejetant des millions de paysans et leurs familles dans la pauvreté et mettant à mal la sécurité alimentaire dans de nombreux pays pauvres.

Nous pensons que les dispositions de l'OMC sur l'agriculture doivent reconnaître le droit de chaque pays à la souveraineté alimentaire, à travers la définition de politiques locales, nationales et régionales appropriées.

C'est pourquoi, nous exhortons les membres de l'OMC à :

- S'accorder sur une échéance précise portant sur l'élimination de toutes les subventions à l'exportation des produits agricoles
- Prendre une décision qui implique de réorienter les politiques de soutien interne dans la direction du soutien à l'agriculture familiale, au développement rural et aux petits producteurs
- Décider de modalités significatives pour les Produits Spéciaux et un Mécanisme Spécial de Sauvegarde pour les pays en développement afin qu'ils puissent se protéger contre les montées brutales d'importations à bas prix
- S'engager à mettre fin aux mécanismes d'escalade tarifaire

Matières premières

La libéralisation commerciale et les politiques d'ajustement structurel ont contribué à la surproduction de la plupart des matières premières agricoles. Une conséquence directe de cette surproduction est la baisse drastique des prix payés aux paysans, qui se retrouvent souvent obligés de vendre leurs récoltes en dessous du coût de



production et en quantité supérieure, entretenant de la façon la plus tragique le cercle vicieux dans lequel ils se trouvent enfermés.

Le Fonds Commun pour les Produits de base estime qu'entre 1 et 2,5 milliards de petits paysans à travers le monde dépendent de l'exportation de matières premières. Des productions telles que le café, le cacao et la canne à sucre sont souvent le fait de petits producteurs qui vivent dans un état de subsistance et qui n'ont pas les moyens nécessaires pour investir dans la diversification de leur production. Dans de nombreux cas, les paysans des pays du Sud ne reçoivent aujourd'hui qu'une fraction du prix qu'ils recevaient pour les mêmes denrées dans les années 1970.

La crise structurelle des matières premières est un des problèmes les plus importants auxquels sont confrontés les pays en développement. Cependant, cette question n'a cessé d'être écartée des négociations à l'OMC.

C'est pourquoi, nous exhortons les membres de l'OMC à :

- Travailler avec la CNUCED et d'autres organismes internationaux afin d'affronter l'urgence du secteur des matières premières agricoles et de rechercher une solution globale en faveur des petits producteurs marginalisés dans les pays en développement
- Reconnaître le besoin d'une gestion de l'offre au niveau mondial – telle qu'elle est expérimentée avec succès par le mouvement du commerce équitable – et à soutenir la conclusion d'accords internationaux entre pays producteurs et pays consommateurs avec comme priorité la garantie de prix élevés et stables pour les producteurs
- Soutenir la création d'un Fond International pour la Diversification Agricole dans le but d'aider les petits producteurs à réduire leur dépendance envers les matières premières

Accès au marché pour les produits non-agricoles

De nombreux pays en développement utilisent l'instrument des tarifs douaniers pour protéger et soutenir leurs petites entreprises naissantes. Ces mécanismes de sauvegarde sont sévèrement mis à mal par les propositions agressives de libéralisation avancées par les pays riches au sein des négociations sur l'accès au marché pour les produits non-agricoles (AMNA). Il s'agit d'un enjeu crucial pour les pays en développement car l'abaissement des droits de douane qui résultera de ces négociations aura non seulement pour conséquence de limiter le contrôle de ces Etats sur leurs importations mais aussi celle de réduire drastiquement leurs ressources financières disponibles. En conséquence, les pays pauvres auront encore plus de mal à financer des services publics efficaces. Dès lors, les négociations sur l'AMNA apparaissent comme une entrave sérieuse à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Les systèmes d'escalade tarifaire (un mécanisme par lequel les importations de produits manufacturés sont davantage taxées que celles de matières premières non transformées) empêchent les petits producteurs de créer localement de la plus-value



pour leurs produits et sont un réel obstacle au développement soutenable. Avec l'expansion du commerce équitable dans des secteurs à plus grande valeur ajoutée tels que le textile, le cuir, la fabrication de chaussures et de bijoux, le nombre de producteurs de produits équitables affectés par les négociations de l'AMNA est croissant.

C'est pourquoi, nous exhortons les membres de l'OMC à :

- Reconnaître le principe de "non réciprocité" pour les pays en développement
- Parvenir à un accord qui ne restreigne pas la capacité des pays en développement à déterminer leurs engagements tarifaires
- Evaluer l'impact de l'érosion des préférences pour les pays en développement qui bénéficient actuellement de régimes commerciaux préférentiels (tels que l'Accord de Cotonou et le Africa Growth and Opportunity Act) avant toute modification de ceux-ci
- S'engager à mettre fin aux mécanismes d'escalade tarifaire

Traitement Spécial et Différencié

Les accords commerciaux doivent prendre en compte les besoins spécifiques de chaque pays en matière de développement. Le Traitement Spécial et Différencié (TSD) a été désigné comme l'un des principaux outils au sein de l'OMC pour parvenir à cet objectif. Le TSD est crucial afin de donner les moyens nécessaires aux pays en développement pour s'adapter à la concurrence acharnée des marchés internationaux.

Nous déplorons les faibles avancées dans les négociations sur le TSD. Une attention sérieuse aux demandes des pays en développement concernant la révision et la mise en œuvre des mesures de TSD déjà acceptées devrait être une priorité en vue de la Conférence Ministérielle de Hong Kong.

C'est pourquoi, nous exhortons les membres de l'OMC à :

- Mettre en pratique les promesses du Cycle de Doha et à accorder la plus haute priorité aux négociations sur le TSD
- Stopper toutes les initiatives visant à diviser les pays en développement en sous catégories contre leur gré

CONTACT

www.ifat.org

www.fairtrade.net

www.eftafairtrade.org

www.worldshops.org

Fair Trade Advocacy Office

Rue de la Charité, 43 • B-1210 Bruxelles • Belgique

Tel: +32.2.2173617 • Fax: +32.2.2173798 • Mail: info@fairtrade-advocacy.org